

Responsable de programme immobilier

Titre professionnel niveau II - bac+4 - CPN76

FA2019 - 0 crédits

Formation en alternance en contrat de professionnalisation

Diplôme de l'ICH : Responsable de programme immobilier

Lieu de formation : Lille.

Durée de la formation : 2 ans.

Rythme de l'alternance : 3 semaines en entreprise pour 1 semaine en centre de formation.

> voir la fiche : Responsable de projet immobilier en alternance

> En savoir + sur nos formations en alternance | Télécharger le dossier de candidature alternance

> Contactez-nous

Public concerné

• BTS professions immobilières et BTS notariat,

• Autres diplômes bac+2 ou plus, des domaines juridiques avec remise à niveau,

• Baccalauréat avec 3 ans d'expérience dans le domaine de l'immobilier et avec remise à niveau,

• L'admission est définitive après signature d'un contrat de professionnalisation,

• Formation ouverte aux professionnels en CDI. Vous souhaitez vous inscrire à cette formation mais vous n'avez pas le diplôme requis ?

Pensez à déposer un dossier de demande de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VES (validation des études supérieures).

Les dossiers de candidature aux formations en alternance doivent nous parvenir avant le 30 Juin.

Les dossiers complets parvenus après cette date seront étudiés dans la limite des places disponibles.

L'admission des candidats est prononcée par une commission pédagogique après examen du dossier de candidature + entretien individualisé de motivation et sous réserve de l'obtention du diplôme exigé à l'entrée en formation.

* Cette formation est également dispensée en CPF de transition professionnelle (anciennement CIF), plan de formation ou période de professionnalisation pour les salariés en poste.

Objectifs pédagogiques / Compétences visées

Acquérir les compétences pour suivre la conception et la réalisation d'opérations immobilières de construction ou d'aménagement dans tous ces aspects (technique, juridique, financier, etc.), et pour conseiller sur le montage de telles opérations.

Conception d'opérations immobilières

• Prospecter les terrains susceptibles de faire

l'objet d'opérations immobilières,

• Etudier la faisabilité juridique d'une opération

immobilière au regard de la réglementation de

l'urbanisme et de l'environnement,

• Etudier la faisabilité économique d'une opération

immobilière par le montage du plan de

financement et de commercialisation.

Réalisation d'opérations immobilières

• Monter les dossiers d'autorisations administratives

(permis de construire, autorisation

d'aménagement commercial, etc.),

• Mener la campagne de commercialisation des

locaux à construire ou rénover, conformément au

plan de financement, et lancer les appels d'offres,

• Assurer le suivi des chantiers, conflits et litiges.

Conseil en opérations immobilières

• Conseiller les collectivités sur les opportunités

d'opérations immobilières au regard de la

conjoncture immobilière et des enjeux d'urbanisme

locaux,

• Respect des règles de déontologie applicables

aux professions immobilières.

Débouchés professionnels

• Développeur foncier

• Monteur d'opérations immobilières

• Chef de projet aménagement, renouvellement

urbain

• Promoteur, constructeur

Organisation

Centres d'enseignement à

LILLE 03.20.29.86.68 - VALENCIENNES 03.27.51.77.61 - MAUBEUGE 03.27.51.11.55

BETHUNE 03.21.63.23.00 - DUNKERQUE 03.28.23.70.40

Tous nos programmes, notre actualité sur : <http://www.cnam-npdc.org>

Responsable de programme immobilier

Titre professionnel niveau II - bac+4 - CPN76

FA2019 - 0 crédits

Nombre de crédits ECTS : 0

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

Recrutement : sur dossier et entretien de motivation, de février à fin juin au centre de Lille. Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.

La formation doit être réalisée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation sans limite d'âge et accessible aux demandeurs d'emploi.

Frais de formation : formation gratuite et rémunérée pour les jeunes. Contribution aux frais de formation par les entreprises.

Ce cursus peut également être suivi dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF), du plan de formation de l'entreprise, ou d'une période de professionnalisation.

Contact : Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille

Info-formation Cnam HdF : 03 20 29 86 68

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 18h30

et le samedi de 8h à 12h

8 boulevard Louis XIV - CS70030 59 044 LILLE CEDEX

Conseillers en formation : hdf_lille@lecnam.net

Responsable de programme immobilier

Titre professionnel niveau II - bac+4 - CPN76

FA2019 - 0 crédits

Contenu de la formation

Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 8 ECTS
Droit de la propriété immobilière - DRM002 - 8 ECTS
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement - DRM101 - 6 ECTS
Financement immobilier - DRM102 - 6 ECTS
Marchés de travaux - DRM103 - 6 ECTS
Droit de la promotion et des sociétés immobilières - DRM104 - 6 ECTS
Fiscalité immobilière - DRM107 - 6 ECTS
Responsabilité et assurance des constructeurs - DRM115 - 6 ECTS
Droit du logement social - DRM110 - 6 ECTS
Contrats de vente d'immeubles - DRM113 - 6 ECTS
Techniques de négociation immobilière - DRM118 - 6 ECTS
Expérience professionnelle - UADR0J - 10 ECTS